

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODEP68

Lundi 15 septembre 2020 à Sausheim

Les personnes présentes du Comité Directeur et présidents de Commissions :

Rémy HELLER - William HURST - Jean-Michel SCIUS - Pascale CÊTRE - François CÊTRE - Guy ACKER - Anne EVRARD - Pascal HECTOR - Sylvie HIRN - Christophe PERRIER - Henry UNGER.

Clubs présents ou représentés :

CLUB	VOIX	REPRÉSENTANT
A.C.S. PEUGEOT SECTION PLONGEE	2	M. Yves BARBOTIN
AQUATIC CLUB D'ALSACE COLMAR	3	M. Guy ACKER
CLUB DE PLONGEE SPORTIVE	4	M. Jean-Michel SCIUS
COLMAR EVASION PLONGEE	4	Mme Sylvie HIRN
COULEUR PLONGEE 68	2	M. Jean-Michel SCIUS
ECOLE PLONG. S/M F.C.G. 1910	2	M. François VENTRA
LA NOUVELLE VAGUE	1	M. Yannick MÉAL
LES PLONGEURS DE L'ILL	1	M. Jacky BAUMANN
LES PLONGEURS DU FLORIVAL G I S	3	M. William HURST
PLONGEE DES 3 FRONTIERES	4	M. Pascal HECTOR
PLONGEE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'UNGERSHEIM	2	M. Philippe MULLER
PLONGEURS DU LAC DE KRUTH	2	M. Jean-Michel SCIUS
RHIN EAU CLUB-ECOLE DE PLONGEE SM VOGELGRUN	3	Mme Michelle THOMAS
THUR PALMES NAGE SPORTIVE	1	M. Henry UNGER
TOURING PLONGEE MULHOUSE	5	M. Raymond MULLER
Nombre de clubs représentés	15	Quorum (11 clubs) atteint
Total voix représentées :	39	Quorum (28 voix) atteint

Les autres personnes présentes :

Olivia HURTZ - Laurent REHM - Marie-Patricia REHM - Joris SCHAFFAR.

Les personnes excusées :

Nathalie BONFIL - Céline BARDET - Olivia FRICKER - Anne-Claire HELLER - Arnaud PONCHE - Serge MARBACH - Jean-Claude HUGUET - Jacques KRANZER - Stéphane MOUGEL - Bernard SCHITTLY - Jean-Luc SCHMUCK.

Ouverture de l'Assemblée Générale et Mot du Président)

Le Président du Codep 68 Rémy HELLER accueille les personnes présentes.

Il remercie Yves BARBOTIN le président et son équipe de l'A.C.S. Peugeot Section plongée pour l'organisation de l'AG.

Il excuse M. Bernard SCHITTLY Président du Comité Régional Est.

Il félicite le nouveau président : Roland Kehrly, président de l'AS Mulhousienne Plongée.

Il explique la raison des modifications des Statuts et du Règlement intérieur et la création du Règlement financier : le CODEP 68, organe déconcentré de la FFESSM, se doit d'aligner ses documents sur ceux de la fédération.

Les nouveaux Statuts et du Règlement intérieur présentés à l'assemblée ont été préalablement approuvés par le service juridique de la fédération.

Présentation et vote des nouveaux Statuts

Le secrétaire Codep68 Jean-Michel Scius présente à l'assemblée les nouveaux statuts basés sur le modèle de la FFESSM.

Les statuts ont été adaptés au cas particulier du Codep68 et reprennent certaines règles des anciens statuts.

Il explique les principales modifications et les points notables.

L'approbation des nouveaux statuts est soumise à l'Assemblée.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Présentation et vote du nouveau Règlement intérieur

Le secrétaire présente à l'assemblée le nouveau Règlement intérieur basé sur le modèle de la FFESSM.

Le Règlement intérieur a été adapté au cas particulier du Codep68 et reprend certaines règles de l'ancien règlement intérieur.

Il explique les principales modifications et les points notables.

L'approbation du nouveau Règlement intérieur est soumise à l'Assemblée.

Le Règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

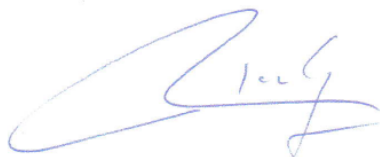
Présentation et vote du nouveau Règlement financier

Le secrétaire présente à l'assemblée le nouveau Règlement financier basé sur le modèle de la FFESSM.
Le règlement financier a été adapté au cas particulier du Codep68.
Il explique les principales modifications et les points notables.

L'approbation du nouveau règlement financier est soumise à l'Assemblée.
Le Règlement financier est approuvé à l'unanimité.

Conclusion

Le Président du Comité Départemental remercie toutes les personnes présentes pour leur participation.
Il invite toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié organisé par le club Peugeot.



Rémy Heller
Président



Jean Michel Scius
Secrétaire